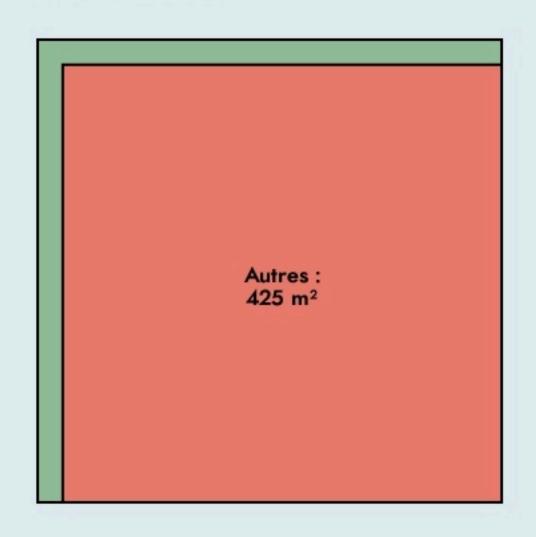


# SURFACE

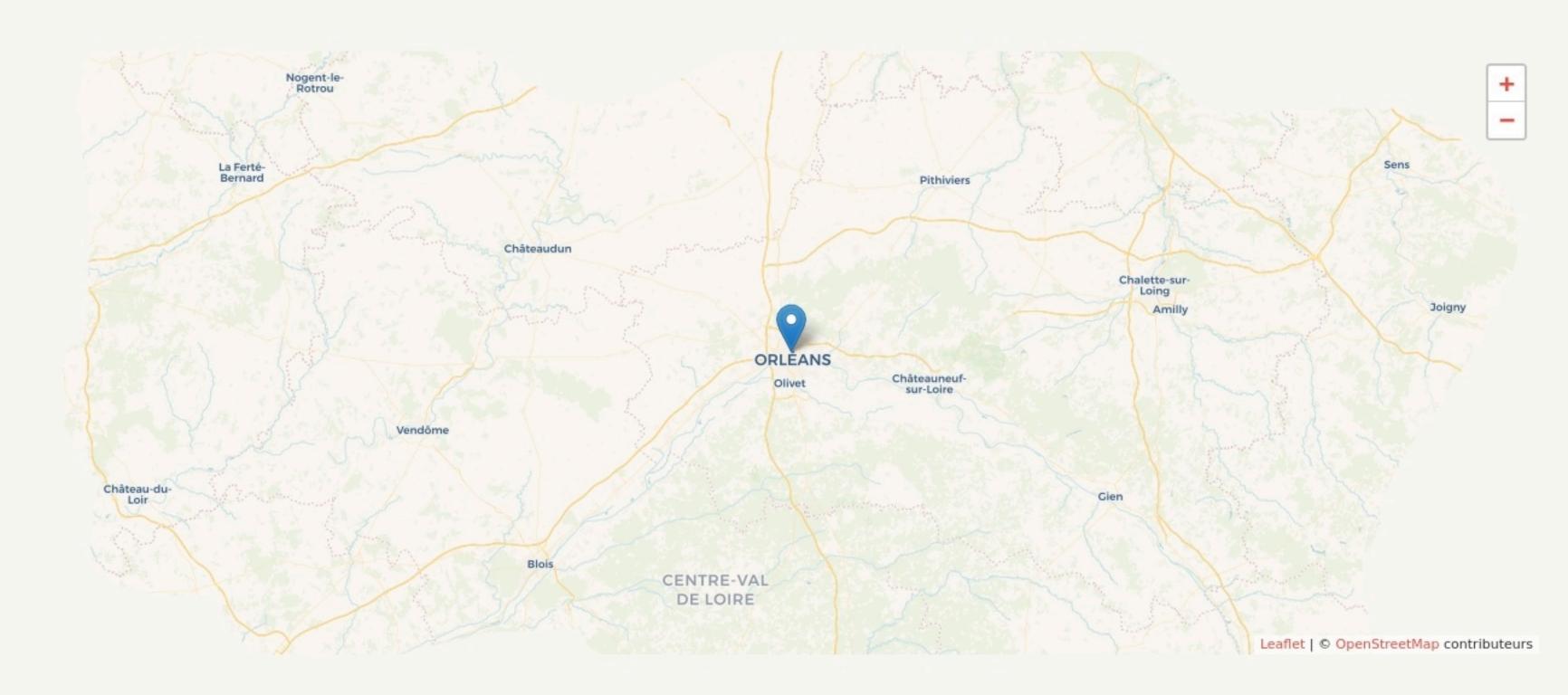
475 m<sup>2</sup> au total

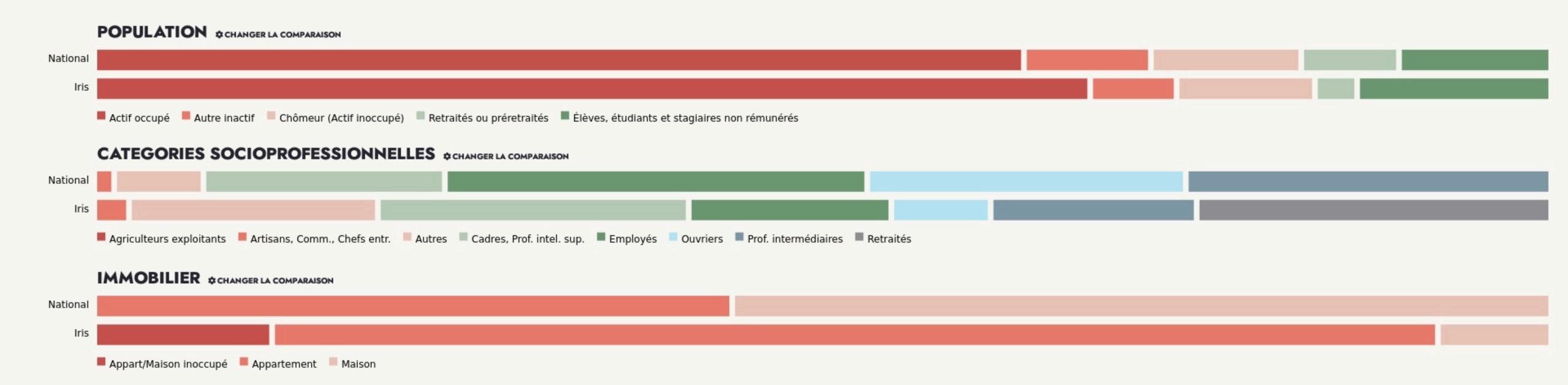




## LOCALISATION

7 Rue Antigna 45000 Orléans





### Inauguration

1 septembre 2022

# L'IDÉE FONDATRICE

Synthèse rapport d'activité 2022

L'un des faits majeurs pour 2022 fur l'emménagement sur un lieu unique du siège de l'association, des services ainsi que des activités bénévoles. La Maison de Déficience

Visuelle et de l'Autonomie (MDVA CVL) se situe au 7 rue Antigna (proche de l'arrêt de tram Louis Braille) depuis mai 22...

Les services se sont enrichis du SIO (antenne MDA du 45 DV). Afin d'assurer un traitement efficace des demandes. A ce titre, nous avons recruté une assistante sociale.

Parallèlement, nous avons souhaité apporter aux personnes en situation de handicap visuel, en emploi ou en recherche d'emploi, un accompagnement adapté au numérique au travers d'Espaces Ressources Numériques dans le Loiret, le Loir et Cher et l'Eure et Loir.

Nous avons pu ainsi étoffer notre offre de service grâce aux réponses aux appels à projets et à la recherche de financement indispensable à notre modèle économique. Les projets ainsi retenus concernent la formation des bénévoles, le numérique et les aides techniques

A cela, s'ajoutera progressivement un Centre d'Information Conseil des Aides Techniques (CICAT) dont une unité mobile pour informer et conseiller, sur la base d'une évaluation et d'une étude de besoin, en dehors de toute considération commerciale. Il s'agit également de mettre concrètement en place une plateforme de prêt de matériel, particulièrement attendu sur le plan régional, pour les personnes en emploi ou en recherche d'emploi

Le prolongement en 2023 sera de réaliser un Réseau Numérique d'Entraide ; En effet à la suite de la période Covid, nous avons cherché à organiser dans la durée un lien d'échanges et d'informations diverses, de diffusion de documents enregistrés, d'animations interactives. Sur la base du numérique et d'actions d'entraide, il s'agira d'animer un réseau destiné aux adhérents, maîtrisé et sécurisé par nos soins, abordant les sujets du numérique et bien audelà de la vie quotidienne au sens large.

La création de la MDVA-CVL a eu pour conséquence de libérer les anciens locaux du SAVS. Nous avons le projet d'y réaliser deux habitats inclusifs. A ce stade des échanges avec le bailleur et le CD 45, nous devons faire des démarches auprès de la préfecture pour bénéficier d'un agrément nous permettant de louer en direct les appartements et de les sous-louer à nos usagers.

Dans la continuité des années précédente nous maintenons nos actions de communication et ou nos activités de sensibilisation auprès de divers publics tels que écoles, associations, partenaires, ophtalmologistes, orthoptistes, notaires ....

Nous participons également dans différentes communes de la métropole aux commissions sur l'accessibilité.

Nous n'oublions pas pour autant d'informer très régulièrement nos adhérents sur nos actions via entre autres de notre newsletter ainsi que sur notre site web.

Les enjeux 2023 nécessite une organisation mieux structurée, une communication à hauteur de nos ambitions, la recherche de compétences bénévoles et de nouvelles ressources

# LES VALEURS PORTÉES

Accueil

Inclusivité Transmission

## LA PROGRAMMATION DU LIEU

## Type de structures participant au projet

- Entreprises
- Associations
- Artistes
- Autres

## LA COMPOSITION

Nombre et nature des structures ayant leurs locaux ou exerçant leur activité au sein du lieu.



structures occupantes

### **ACCESSIBILITÉ**





# LES ACTEUR.ICES

### GOUVERNANCE

partagée avec Fédération des Aveugles et Ambluopes Centre Val de Loire

Bénévoles

**Emplois directs**